

Docteur Stéphane OKS Le Capoulié Médical

04 67 56 11 87

6 Rue Maguelone 34000 MONTPELLIER

**RECOMMANDATIONS APRES UNE IVG PAR
ASPIRATION**

Vous venez d'avoir une interruption volontaire de grossesse par la méthode chirurgicale, suite à cette intervention, le col de l'utérus reste légèrement ouvert pendant une dizaine de jours, il y a un risque d'infection.



Pendant 10 jours, il convient donc:

- de surveiller votre température
- de ne pas avoir de rapports sexuels
- de n'utiliser que des serviettes hygiéniques (pas de tampons)
- de ne pas faire d'irrigation vaginale et de se limiter à des toilettes intimes simples une ou deux fois par jour
- éviter les bains (préférer une douche)

En cas d'anesthésie générale, votre vigilance peut être abaissée, il convient donc:

- d'être accompagnée pour le retour à domicile et de ne pas rester seule la première nuit
- de ne pas conduire de véhicule pendant 24h
- de différer toute décision importante
- de ne pas boire d'alcool

1. Ce qui est normal:

- des saignements aussi abondants que les règles, ainsi que l'expulsion de petits caillots
- des douleurs de type coliques ou douleurs de règles sont également courantes et peuvent persister quelques jours (n'hésitez pas à prendre les antalgiques prescrits IBUPROFENE et/ou PARACETAMOL et/ou SPASFON)

2 Ce qui n'est pas normal:

- un saignement abondant, supérieur à la quantité des règles, sans caillot ou qui dure trop longtemps
- une douleur permanente, sourde et qui vous gêne pour respirer
- de la température au-delà de 38° pendant plus de 24 heures
- l'impression que le sang que vous perdez est mélangé à d'autres choses (pus, pertes sales)
- une odeur nauséabonde des pertes
- un malaise

En cas de phénomène anormal, contactez moi à mon cabinet

En cas d'hémorragie ou de malaise important, vous devez vous rendre directement au Service des Urgences de la Clinique Saint-Roch (ce Service est ouvert 24h sur 24 et 7j sur 7 - Tel: 04.67.61.88,00)

Par ailleurs, concernant votre contraception, suivez scrupuleusement mes recommandations (reprise au contrôle écho, protection d'ici-là)

Enfin, vous devrez vous rendre à la **consultation de contrôle** au cabinet de votre gynécologue afin de vérifier l'absence de complication de l'interruption.